

RCS : TOULOUSE

Code greffe : 3102

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de TOULOUSE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1992 B 01824

Numéro SIREN : 388 725 970

Nom ou dénomination : A.M.C.

Ce dépôt a été enregistré le 31/03/2022 sous le numéro de dépôt B2022/008696



SECAR

Société d'expertise comptable et d'audit

SAS AMC
ZI DES VIOLETTES
8 IMPASSE DE L'HERS
EAST PARK
31240 - L'UNION

COMPTES ANNUELS
AU 30 JUIN 2021

Siège social

Rue Victor Hugo
09000 FOIX
Tél. 05 34 09 88 99
Fax 05 34 09 88 95
E-mail : secar@groupesecar.fr

Bureau de Pamiers

LD "Mouchet"
09100 FAMIERS
Tél. 05 34 01 33 88
Fax 05 61 67 51 18
E-mail : secarpamiers@groupesecar.fr

*certifiés conformes
à l'original*

[Signature]

COMPTES ANNUELS

BILAN

COMPTE DE RESULTAT

ANNEXE

Bilan

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 30/06/2021 (12 mois)			Exercice précédent 30/06/2020 (12 mois)	Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Capital souscrit non appelé (0)					
<i>Actif immobilisé</i>					
Frais d'établissement					
Recherche et développement					
Concessions, brevets, droits similaires					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels	8 380	5 976	2 404	3 855	- 1 451
Autres immobilisations corporelles	12 348	12 348			
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
Participations évaluées selon mise en équivalence					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières					
TOTAL (I)	20 728	18 323	2 404	3 855	- 1 451
<i>Actif circulant</i>					
Matières premières, approvisionnements					
En-cours de production de biens					
En-cours de production de services					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises					
Avances et acomptes versés sur commandes					
Clients et comptes rattachés	162 550		162 550	133 980	28 570
Autres créances					
. Fournisseurs débiteurs	42		42	471	- 429
. Personnel				743	- 743
. Organismes sociaux					
. Etat, impôts sur les bénéfices				5 687	- 5 687
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	736		736	275	461
. Autres	3 600		3 600	4 000	- 400
Capital souscrit et appelé, non versé					
Valeurs mobilières de placement					
Disponibilités	125 074		125 074	147 607	- 22 533
Charges constatées d'avance	4 506		4 506	266	4 240
TOTAL (II)	296 508		296 508	293 029	3 479
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)					
Primes de remboursement des obligations (IV)					
Ecarts de conversion actif (V)					
TOTAL ACTIF (0 à V)	317 235	18 323	298 912	296 883	2 029

Bilan (suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 30/06/2021 (12 mois)	Exercice précédent 30/06/2020 (12 mois)	Variation
Capitaux Propres			
Capital social ou individuel (dont versé : 7 622 €)	7 622	7 622	
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...			
Ecart de réévaluation			
Réserve légale	762	762	
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves	41 312	39 256	2 056
Report à nouveau	86 533	86 533	
Résultat de l'exercice	30 898	32 359	- 1 461
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
TOTAL (I)	167 128	166 533	595
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
TOTAL (II)			
Provisions pour risques et charges			
Provisions pour risques		12 000	- 12 000
Provisions pour charges			
TOTAL (III)		12 000	- 12 000
Emprunts et dettes			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres Emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
. Emprunts			
. Découverts, concours bancaires	94	89	5
Emprunts et dettes financières diverses			
. Divers			
. Associés	57 584	57 828	- 244
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	25 195	13 377	11 818
Dettes fiscales et sociales			
. Personnel	6 107	6 085	22
. Organismes sociaux	8 683	7 853	830
. Etat, impôts sur les bénéfices	455		455
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	31 628	31 377	251
. Etat, obligations cautionnées			
. Autres impôts, taxes et assimilés	2 038	1 742	296
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Produits constatés d'avance			
TOTAL (IV)	131 784	118 351	13 433
Ecart de conversion passif (V)			
TOTAL PASSIF (I à V)	298 912	296 883	2 029

Compte de résultat

Présenté en Euros

	Exercice clos le 30/06/2021 (12 mois)		Exercice précédent 30/06/2020 (12 mois)	Variation	%
	France	Exportations	Total	Total	
Ventes de marchandises					
Production vendue biens					
Production vendue services	361 399		361 399	272 482	88 917
Chiffres d'affaires Nets	361 399		361 399	272 482	88 917
Production stockée					
Production immobilisée					
Subventions d'exploitation reçues				4 000	- 4 000
Reprises sur amort. et prov., transfert de charges			22 008	13 000	9 008
Autres produits			3	2	1
Total des produits d'exploitation			383 411	289 484	93 927
Achats de marchandises (y compris droits de douane)					
Variation de stock (marchandises)				673	- 673
Achats de matières premières et autres approvisionnements					
Variation de stock matières premières et autres approvisionnements					
Autres achats et charges externes			212 996	186 693	26 303
Impôts, taxes et versements assimilés			4 878	4 353	525
Salaires et traitements			81 151	62 484	18 667
Charges sociales			36 718	31 819	4 899
Dotations aux amortissements sur immobilisations			1 450	1 676	- 226
Dotations aux provisions sur immobilisations					
Dotations aux provisions sur actif circulant					
Dotations aux provisions pour risques et charges					
Autres charges			9 511	1	9 510
Total des charges d'exploitation			346 704	287 700	59 004
RESULTAT EXPLOITATION			36 707	1 784	34 923
Bénéfice attribué ou perte transférée					
Perte supportée ou bénéfice transféré					
Produits financiers de participations					
Produits des autres valeurs mobilières					
Autres intérêts et produits assimilés					
Reprises sur provisions et transferts de charges					
Différences positives de change					
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement					
Total des produits financiers					
Dotations financières aux amortissements et provisions					
Intérêts et charges assimilées					
Différences négatives de change					
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement					
Total des charges financières					
RESULTAT FINANCIER					
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT			36 707	1 784	34 923

Compte de résultat (suite)

Présenté en Euros

	Exercice clos le 30/06/2021 (12 mois)	Exercice précédent 30/06/2020 (12 mois)	Variation	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		37 000	- 37 000	-100
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Total des produits exceptionnels		37 000	- 37 000	-100
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	350	1 421	- 1 071	-75,37
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
Total des charges exceptionnelles	350	1 421	- 1 071	-75,37
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-350	35 579	- 35 929	100,98
Participation des salariés				
Impôts sur les bénéfices	5 459	5 005	454	9,07
Total des Produits	383 411	326 484	56 927	17,44
Total des charges	352 513	294 125	58 388	19,85
RESULTAT NET	30 898	32 359	- 1 461	-4,51
Dont Crédit-bail mobilier	71 247	69 195	2 052	2,97
Dont Crédit-bail immobilier				

Annexes

PREAMBULE

L'exercice social clos le 30/06/2021 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 30/06/2020 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 298 912,17 €.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 30 898,37 €.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 07/10/2021 par les dirigeants.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- Immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- Immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

IMPACT DE LA PANDEMIE DUE AU CORONAVIRUS (COVID-19)

Sans impact sur l'activité de l'entreprise

L'émergence et l'expansion du coronavirus début 2020 ont affecté les activités économiques et commerciales au plan mondial. Cependant, cette situation n'a pas eu d'impacts majeurs sur notre activité depuis le 1er juillet 2020.

NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 20 728 €

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	25 331		4 603	20 728
Immobilisations financières				
TOTAL	25 331		4 603	20 728

Amortissements et provisions d'actif = 18 323 €

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	21 476	1 450	4 603	18 323
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	21 476	1 450	4 603	18 323

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Matériel outillage	2 530	2 436	94	de 1 à 5 ans
Matériel industriel	5 850	3 540	2 310	de 1 à 5 ans
Matériel de transport	12 348	12 348	0	de 1 à 4 ans
TOTAL	20 728	18 323	2 404	

Etat des créances = 171 434 €

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé			
Actif circulant & charges d'avance	171 434	171 434	
TOTAL	171 434	171 434	

Produits à recevoir par postes du bilan = 8 400 €

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	4 800
Autres créances	3 600
Disponibilités	
TOTAL	8 400

Charges constatées d'avance = 4 506 €

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Capital social = 7 622 €

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	500	15,25	7 622
Titres émis			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	500	15,25	7 622

Provisions =

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Utilisées	Non utilisées	A la clôture
Provisions réglementées					
Provisions pour risques & charges	12 000		12 000		
TOTAL	12 000		12 000		

Etat des dettes = 131 784 €

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	94	94		
Dettes financières diverses	57 584	57 584		
Fournisseurs	25 195	25 195		
Dettes fiscales & sociales	48 911	48 911		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	131 784	131 784		

Charges à payer par postes du bilan = 2 227 €

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. de crédit	78
Emp. & dettes financières div.	
Fournisseurs	149
Dettes fiscales & sociales	2 000
Autres dettes	
TOTAL	2 227

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Ventilation du chiffre d'affaires = 361 399 €

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Production de travaux	28 992	8,02 %
Prestations de services	332 407	91,98 %
<i>TOTAL</i>	<i>361 399</i>	<i>100.00 %</i>

Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers.
On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

AUTRES INFORMATIONS

Engagements donnés = 214 011 €

Nature des engagements donnés	Montant
Effets escomptés non échus	
Avals & cautions	
Crédit-bail mobilier	214 011
Crédit-bail immobilier	
Autres engagements	
<i>TOTAL</i>	<i>214 011</i>

INFORMATIONS RELATIVES AU CREDIT-BAIL

Tableaux financiers relatifs aux crédits-bails en cours

Redevances payées	Immobilier	Mat. & Outil.	Autres immob.	TOTAL
Cumuls des exercices antérieurs		181 787	8 839	190 626
Montants de l'exercice		70 474	3 477	73 951
<i>Sous-total</i>		<i>252 261</i>	<i>12 316</i>	<i>264 577</i>

Redevances restant dues	Immobilier	Mat. & Outil.	Autres immob.	TOTAL
A 1 an au plus		86 341	4 493	90 834
Entre 1 et 5 ans		117 413	5 764	123 177
A plus de 5 ans				
<i>Sous-total</i>		<i>203 754</i>	<i>10 257</i>	<i>214 011</i>

Valeur résiduelle	Immobilier	Mat. & Outil.	Autres immob.	TOTAL
A 1 an au plus				
Entre 1 et 5 ans		3 340	214	3 554
A plus de 5 ans				
<i>Sous-total</i>		<i>4 460</i>	<i>214</i>	<i>4 674</i>

Coût total du crédit-bail	Immobilier	Mat. & Outil.	Autres immob.	TOTAL
<i>TOTAL</i>		<i>460 475</i>	<i>22 787</i>	<i>483 262</i>

DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

Produits à recevoir = 8 400 €

Produits à recevoir sur clts et comptes rattachés	Montant
Clients factures à établir (4181000000)	4 800
TOTAL	4 800

Produits à recevoir sur autres créances	Montant
Avoir fournisseurs non parvenues (4098000000)	3 600
TOTAL	3 600

Charges constatées d'avance = 4 506 €

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constatées d'avance (4860000000)	4 506
TOTAL	4 506

Charges à payer = 2 227 €

Emprunts & dettes auprès des étab. De crédit	Montant
Intérêts et frais courus banca (5186000000)	78
TOTAL	78

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Montant
Fournisseurs factures non parv (4081000000)	149
TOTAL	149

Dettes fiscales et sociales	Montant
Etat autres charges à payer (4486000000)	2 000
TOTAL	2 000

RÉSULTATS DES 5 DERNIERS EXERCICES

Art : 133 et 148 du décret sur les sociétés commerciales

Nature des Indications / Périodes	30/06/2021	30/06/2020	30/06/2019	30/06/2018	30/06/2017
Durée de l'exercice	12 mois	12 mois	12 mois	12 mois	12 mois
I - Situation financière en fin d'exercice					
a) Capital social	7 622	7 622	7 622	7 622	7 622
b) Nombre d'actions émises	500	500	500	500	500
c) Nombre d'obligations convertibles en actions					
II - Résultat global des opérations effectives					
a) Chiffre d'affaires hors taxes	361 399	272 482	437 764	409 551	488 422
b) Bénéfice avant impôt, amortissements & provisions	25 808	39 040	59 950	69 329	55 818
c) Impôt sur les bénéfices	5 459	5 005	10 691	9 357	8 603
d) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	20 349	34 035	49 259	59 972	47 215
e) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	30 898	32 359	47 735	46 137	45 384
f) Montants des bénéfices distribués	30 303	34 750	34 750	51 000	
g) Participation des salariés					
III - Résultat des opérations réduit à une seule action					
a) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements	41	68	99	120	94
b) Bénéfice après impôt, amortissements provisions	62	65	95	92	91
c) Dividende versé à chaque action	61	70	70	102	
IV - Personnel :					
a) Nombre de salariés	3	3	4	4	4
b) Montant de la masse salariale	81 151	62 484	77 242	61 451	101 084
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux	36 718	31 819	42 290	35 414	58 174

AMC

Société par actions simplifiée au capital de 7 622.45 €
Siège social : 8 impasse de l'Hers – ZI des Violettes - 31240 L'UNION
388 725 970 RCS TOULOUSE

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS **DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE** **DU 28 DECEMBRE 2021**

L'an deux mille vingt et un,
Le 28 décembre,
A seize heures,

Les associés de la société AMC se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, 8 impasse de l'Hers – ZI des violettes 31240 L'UNION, sur convocation faite par le Président.

Conformément aux dispositions statutaires, il a été établi une feuille de présence signée par les associés présents.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Pierre ARTIGUES, en sa qualité de Président de la Société.

La feuille de présence, certifiée exacte par le Président, permet de constater que les associés présents, représentés ou ayant voté par correspondance possèdent 500 actions sur les 500 actions ayant le droit de vote.

Le Président de l'Assemblée constate que l'Assemblée Générale, réunissant la totalité des actions ayant le droit de vote, est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président de l'Assemblée dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- Les justificatifs des convocations régulières des associés,
- La feuille de présence et la liste des associés,
- L'inventaire et les comptes annuels comprenant le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés au 30 juin 2021,
- Le rapport de gestion du Président,
- Un exemplaire des statuts de la Société,
- Le texte des résolutions soumises au vote de l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents visés ci-dessus ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social ou sur le site Internet de la Société dont l'adresse figure sur la convocation, à compter de la convocation de l'Assemblée.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle ensuite que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :



ORDRE DU JOUR

- Rapport de gestion du Président,
- Approbation des comptes de l'exercice social clos le 30 juin 2021 et quitus au Président,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Questions diverses,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Le Président présente à l'Assemblée les comptes de l'exercice écoulé, le rapport de gestion du Président.

Puis le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Président sur les comptes annuels, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 30 juin 2021, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

En conséquence, l'Assemblée donne au Président quitus de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Elle prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne comportent pas de dépenses non admises dans les charges déductibles au regard de l'article 39, 4 du Code général des impôts.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 juin 2021 s'élevant à 30 898 € de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	30 898 €
A titre de dividendes	30 898 €
Répartis comme suit :	
• A la société UNION DEVELOPPEMENT 31, la somme de	309 €
• A Monsieur Pierre ARTIGUES, la somme de	30 589 €

Les capitaux propres s'élèveraient ainsi à la somme de 136 230 €.

Le dividende serait mis en paiement au siège social au plus tard le 31 mars 2022.

Nous vous informons que les dividendes perçus par les personnes physiques, auparavant taxés selon le barème progressif de l'impôt sur le revenu (IR), sont soumis, depuis le 1er janvier 2018, à un



prélèvement forfaitaire unique (PFU, aussi appelé «flat tax») de 12,8% auquel s'ajoutent les prélèvements sociaux de 17,2%, ce qui se traduit par une taxation globale de 30%.

Le PFU s'applique de plein droit sauf si vous décidez de soumettre ces revenus mobiliers au barème progressif de l'IR.

Cette option, expresse et irrévocable, est globale (elle porte sur l'ensemble des revenus et gains entrant dans le champ d'application du PFU). Elle doit être exercée chaque année lors du dépôt de la déclaration de revenus et au plus tard avant la date limite de déclaration.

Nous vous précisons enfin que l'abattement de 40% est supprimé avec le prélèvement forfaitaire unique mais reste applicable en cas d'option au barème progressif.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice clos le 30 juin 2018 :

34 750 €, soit 69.50 € par titre
dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 347.00 €

Exercice clos le 30 juin 2019 :

34 750 €, soit 69.50 € par titre
dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 347.00 €

Exercice clos le 30 juin 2020 :

30 303 €, soit 61.00 € par titre
dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 303.00 €

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au Président et au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal des délibérations pour remplir toutes formalités légales consécutives à l'adoption des résolutions qui précèdent.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau.

Pour la société UNION DEVELOPPEMENT 31

Pierre ARTIGUES

Son représentant légal Michel ARTIGUES



AMC

Société par actions simplifiée au capital de 7 622.45 €
Siège social : 8 impasse de l'Hers – ZI des Violettes - 31240 L'UNION
388 725 970 RCS TOULOUSE

TEXTE DES RESOLUTIONS PROPOSEES **A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE** **ANNUELLE DU 28 DECEMBRE 2021**

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Président sur les comptes annuels, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 30 juin 2021, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

En conséquence, l'Assemblée donne au Président quitus de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Elle prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne comportent pas de dépenses non admises dans les charges déductibles au regard de l'article 39, 4 du Code général des impôts.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 juin 2021 s'élevant à 30 898 € de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	30 898 €
A titre de dividendes	30 898 €
Répartis comme suit :	
• A la société UNION DEVELOPPEMENT 31, la somme de	309 €
• A Monsieur Pierre ARTIGUES, la somme de	30 589 €

Les capitaux propres s'élèveraient ainsi à la somme de 136 230 €.

Le dividende serait mis en paiement au siège social au plus tard le 31 mars 2022.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 juin 2021 non éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 309.00 €.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice clos le 30 juin 2018 :

34 750 €, soit 69.50 € par titre
dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 347.00 €

Exercice clos le 30 juin 2019 :

34 750 €, soit 69.50 € par titre
dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 347.00 €

Exercice clos le 30 juin 2020 :

30 303 €, soit 61.00 € par titre
dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 303.00 €

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au Président et au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal des délibérations pour remplir toutes formalités légales consécutives à l'adoption des résolutions qui précèdent.



AMC

Société par actions simplifiée au capital de 7 622.45 €
Siège social : 8 impasse de l'Hers – ZI des violettes, 31240 L'UNION
388 725 970 RCS TOULOUSE

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE **DU 28 DECEMBRE 2021**

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 juin 2021

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 juin 2021 s'élevant à 30 898 € de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	30 898 €
A titre de dividendes	30 898 €
Répartis comme suit :	
• A la société UNION DEVELOPPEMENT 31, la somme de	309 €
• A Monsieur Pierre ARTIGUES, la somme de	30 589 €

Les capitaux propres s'élèveraient ainsi à la somme de 136 230 €.

Le dividende serait mis en paiement au siège social au plus tard le 31 mars 2022.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 juin 2021 non éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 309.00 €.



Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice clos le 30 juin 2018 :

34 750.00 €, soit 69.50 € par titre
dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 347.00 €

Exercice clos le 30 juin 2019 :

34 750 €, soit 69.50 € par titre
dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 347.00 €

Exercice clos le 30 juin 2020 :

30 303 €, soit 61.00 € par titre
dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 303.00 €

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 28 décembre 2021

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
Le Président
Pierre ARTIGUES

